Lycée Français de Prague

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE
aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Procès-verbal du Conseil d'Établissement
Du lundi 14 novembre 2022

Membres du conseil d'établissement (15) :

-Mme Allâtre, Proviseure, Présidente du Conseil d'Établissement
-M. Ouriachi, Proviseur-adjoint
-Mme Raynal, Directrice de l'école primaire
-M. Gulkasehian, Directeur Administratif et Financier

-Mme Tournier, représentante des élèves (2nde C)
-M. Barthélémy, représentant des élèves (Ter A)

-Mme Bernache, représentante des parents d'élèves
-Mme D'Ussel, représentante des parents d'élèves
-Mme Baetz, représentante des parents d'élèves

-Mme Ballandras, représentante du personnel enseignant du 2nd degré
-M. Castagnier, représentant du personnel enseignant du 2nd degré
-M. Le Cam, représentant du personnel enseignant du 1er degré
-M. Vallin, représentant du personnel enseignant du 1er degré
-Mme Mullerova, représentante du personnel d'éducation.

Invités :
-Thea Stavric Maksimovic Vice-présidente du CVL,
-Ilona Meunier Vice-présidente du CVC,
-M. Le Moigne, conseiller consulaire
-Mme Malcotti, conseillère consulaire

Excusés :
-M. Mrozek, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
-Mme Guichard, conseillère consulaire

A 18 heures, le quorum étant atteint (18 personnes présentes dont 14 membres), madame La Proviseure, présidente du Conseil d'Établissement, déclare la séance ouverte et remercie les participants pour leur présence.

Le nombre des votants s'élève à 14 personnes.

Madame Katarina Eliasova assurera le secrétariat de la séance.

La Proviseure donne lecture de l'ordre du jour :

1. Installation du conseil d'établissement 2022-2023 et composition des différentes instances.
2. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 29 juin 2022.
3. Présentation du BUDGET RECTIFICATIF 2022 N°2.
4. Présentation du BUDGET INITIAL 2023.

5. Demi-journées banalisées dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement.
6. Bilan de la rentrée 2022.
7. Compte rendu de la cellule de formation pour le plan de formation des personnels 2022-2023.
8. Présentation des voyages scolaires et validation de leur budget prévisionnel.
9. Point supplémentaire : missions particulières attribuées à certains personnels.

Madame la proviseure indique que les questions diverses seront abordées en fin de réunion et rappelle que ces dernières doivent être adressées à la direction au moins 48 heures avant la tenue de la réunion.

1. Installation du Conseil d'Établissement pour l'année 2022-2023.

Madame la proviseure prend le temps de rappeler la composition et les attributions d'un Conseil d'Établissement conformément à la circulaire AEFE n° 1033 du 1er juillet 2021 relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements français à l'étranger relevant de l'AEFE.

Le Conseil d'établissement procède à l'installation des commissions suivantes :
(cf. document en annexe n°1)

- **Le conseil de discipline,**
- **La commission hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT),**
- **La commission cantine et restauration scolaire,**
- **La commission de solidarité,**
- **Le conseil de vie collégienne (CVC),**
- **Le conseil de vie lycéenne (CVL),**
- **Le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE).**

Concernant la commission restauration, les représentants des parents demandent s'il est encore possible de réaliser des « visites surprises » pour déjeuner à la cantine et évaluer la qualité du service. Madame la proviseure relaiera la demande auprès du prestataire.

Nombre de votants : 14		
0 abstention	**0 vote contre**	**14 votes pour**

Le conseil d'établissement et ses instances sont installées à l'unanimité pour l'année scolaire 2022-2023.

2. Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 29/06/2022.

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 29 juin 2022 est proposé au vote des membres du conseil.

Nombre de votants : 14		
0 abstention	**0 vote contre**	**14 votes pour**

Le procès-verbal du conseil d'établissement du 29 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

3. Présentation du BUDGET RECTIFICATIF 2022 N°2.

Monsieur Gulkasehian présente le budget rectificatif n°2 pour l'année 2022.

Concernant le BR 2, seuls deux postes ont fait l'objet de modification :

- Les prévisions sur la masse salariale sont revues légèrement à la baisse par rapport au BI. La prévision était de 80 M czk pour le budget initial. La projection jusqu'au 31/12/2022 donne un résultat à 78,5 M czk

Le prévisionnel "recettes"' lié aux droits de scolarité au 31/12/22 arrive à 132 079 000 czk contre 146 618 000 prévus au BI 2022. La baisse des produits est donc de 14 539 000 czk.

La prévision recettes a été bâtie avant stabilisation des effectifs à la rentrée 22-23 et elle est donc volontairement prudente.

4. Présentation du BUDGET INITIAL 2023.

Monsieur Gulkasehian présente le budget initial pour l'année 2023.

Dépenses	BI 2023	COFI 2021	
Ressources humaines	80 319 020	78 134 123	+ 2,8 %
Fonctionnement	27 329 659	25 124 921	+ 8,8 %
Investissement	2 500 000	32 807 580	- 92,4 %
Total	**110 148 679**		

Recettes	BI 2023	COFI 2021	
Droits de scolarité	140 330 538	141 471 650	- 0,8 %
Autres recettes	3 000 000	1 608 550	86,5 %
Total	**143 330 538**		

Ressources humaines

La masse salariale 2023 devrait être en faible évolution par rapport à celle de 2022, notamment parce que la structure des emplois pour l'année scolaire 22-23 reste inchangée par rapport à l'année 21-22. Le plafond des emplois ETP pour les des personnels de droit local est fixé à 63 et le LFP emploie 62,88 ETP.

Les éléments à distinguer sont les suivants :

- En projection des années 2021 et la tendance 2022, les HSE sont estimées à 350 000 czk.
- 25 salariés CDL (33 % des contrats locaux) sont concernés par le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) pour un coût total estimé à 679 442 czk.

La qualité du dialogue social a été affectée en 2022 par des revendications pointant la grande disparité salariale entre les ASEM et les assistants d'éducation d'une part et les autres catégories de personnel d'autre part. L'inflation galopante en République tchèque (+ 17 % en 2022) a rendu nécessaire une révision des grilles salariales pour ces deux catégories de personnel. Des propositions (soumises à la validation des services centraux) ont été faites par la direction du LFP (réduction du parcours de carrière, rehaussement des indices). Le coût annuel global de ces revalorisations est estimé à 570 776 czk.

La masse salariale (rémunération principale chargée, HSA, primes) étant estimée à 79 969 020 czk (incluant le GVT et les revalorisations salariales), le coût total pour la destination « EDU 112 » après ajout des HSE devrait donc s'élever à 80 319 020 czk sur l'exercice 2023.

Fonctionnement :

Formation des personnels 879 659 czk

Dépenses d'enseignement : 4,8 M czk

Il y a actuellement 40 marchés signés dans le domaine de la sécurité, de l'entretien, de la gestion administrative (RH, inscription, facturation). Concernant leur nature, les marchés, contrats et convention relatifs au fonctionnement de l'établissement restent sensiblement identiques à ceux de 2022.

En revanche, l'inflation exponentielle en République tchèque laisse présager au 1er janvier 2023 une augmentation des coûts liés à ces marchés. Pour les marchés locaux, l'inflation moyenne ayant été de 17 % en 2022, une augmentation du taux d'inflation, notamment pour les fluides, paraît juste raisonnable.

Le montant des marchés est prévu à 12 M czk pour l'année 2023. La seule destination Energie et fluides est budgétisée à 3 M czk.

Le contrat de gardiennage de l'établissement est fixé à 2,5 M czk.

Le budget communication est fixé à 1,5 M czk. Même s'il est réduit par rapport au budget initial 2022, il reste tout à la fois cohérent avec la réalité des dépenses de l'exercice en cours et suffisamment ambitieux pour faire la promotion du LFP.

Investissement :

Le budget études et recherches est fixé à 500 000 czk. Idem pour le budget informatique, avec la possibilité de remplacer certains appareils anciens.

Concernant les investissements, dans une perspective d'augmenter l'attractivité de la maternelle, des opérations de remplacement de matériels usés (stores) ou d'aménagement (mobilier de jeu) sont prévues pour un budget de 1,5 M czk.

Le « projet maternelle » vise :

1) à s'inscrire dans la politique globale de l'AEFE qui veut faire de l'accueil des plus jeunes une priorité dans les établissements AEFE. Le projet est d'offrir aux jeunes enfants un espace où s'additionnent pédagogie et bien-être de l'enfant.
2) Poursuivre au niveau de la maternelle le travail de rénovation matérielle engagé au LFP depuis maintenant 3 ans.

Les investissements sont toutefois ralentis suite à la livraison des travaux à la rentrée 2023.

Recettes :

Les recettes sont essentiellement assises sur les droits de scolarité (les autres recettes, notamment liées aux voyages, ne représentent au total que 6 M czk).

La projection a été prudente pour 2023. Les droits de scolarité se partagent en :

- 137,27 M czk pour les frais de scolarité,
- 2,090 M pour les droits d'inscription
- 967 600 czk pour les droits d'examen.

Pour les effectifs élèves, la chute brutale qu'a connue l'établissement en 3 ans (837 élèves à la rentrée 2019 contre 751 à la rentrée 2022) semble maintenant enrayée.

Les effectifs sont en effet stabilisés depuis 2 ans. La projection à 758 élèves pour la rentrée 23-24 se structure sur l'éventuelle ouverture d'une section de TPS et sur une légère érosion sur le lycée (- 4 élèves).

DEPENSES		RECETTES	
RH	80 319 020	Recettes globalisées	143 330 538
Fonctionnement	27 329 659		
Investissement	2 500 000		
Total	110 140 679		143 330 538
Solde budgétaire		**33 181 859**	

Le solde budgétaire excédentaire prévisionnel pour 2023 reflète l'arrêt des investissements immobiliers

Point de situation :

- Inflation galopante : les contrats vont augmenter entre 5 et 20 % entre 2022 et 2023

- Nécessité de ré-alimenter les fonds de réserve : aujourd'hui, l'établissement a dépensé plus de 80 M de czk pour les travaux uniquement sur ses fonds propres.

- Nécessité de provisionner pour faire face aux futures dépenses de rénovation de l'établissement, qui pourraient être lourdes, notamment si la remise en état du 3ème étage devait être engagée.

- Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2016, et ont même baissé avec la différenciation PE/E et la remise de 5 % pour les fratries.

Concernant les droits de scolarité, aucune décision prise sur le document Budget Initial 2023 envoyé aux services centraux de l'AEFE pour que l'évolution puisse se faire après un échange entre les parties prenantes pour définir notre stratégie sur les frais de scolarité 23-24.

Le chef d'établissement demande l'avis des membres du conseil sur le budget présenté pour l'année 2023.

Nombre de votants : 14		
2 abstentions	**0 vote contre**	**12 votes pour**

Départ de M. Le Moigne à 19h15.

Une réunion de travail courant décembre sur les frais de scolarité est proposée aux représentants de parents d'élèves.

5. Demi-journées banalisées dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement.

Madame la proviseure rappelle les deux chantiers en cours pour le Lycée Français de Prague cette année : la réécriture du règlement intérieur et l'élaboration du projet d'établissement 2023-2028.

Antonin Barthélemy demande ce que signifie le projet d'établissement. Mme Allâtre lui répond qu'il s'agit des projets pour lesquels nous nous fixons collectivement des objectifs, des moyens, du point de vue éducatif et pédagogique, pour l'ensemble de l'établissement, pour une période de trois à cinq ans.

Concernant le règlement intérieur, des réunions de travail ont déjà eu lieu avec les équipes enseignantes et les parents. Un premier jet de règlement intérieur a résulté de ces séances de travail. Un groupe de travail réunissant des représentants des élèves (CVC et CVL) et des enseignants se réunira dans les semaines à venir. Une ultime relecture aura lieu avec les représentants des parents. Enfin, ce document devra être validé par les services juridiques de l'AEFE, pour une présentation et un vote en CE avant la fin de l'année scolaire et une mise en service à la rentrée 2023.

Pour rappel, le précédent projet d'établissement qui couvrait la période 2015 à 2018 avait été remis au travail en 2019 et les travaux avaient été interrompus par la survenue de la pandémie de COVID. Les travaux d'élaboration du nouveau projet d'établissement ont débuté à l'occasion de la pré-rentrée. Les enseignants ont travaillé au sein de quatre ateliers thématiques :

- ✓ *Climat scolaire, « Le Lycée comme lieu de vie et d'épanouissement »*
- ✓ *Les apprentissages*
- ✓ *Plurilinguisme et ouverture à l'international*
- ✓ *Développement de l'établissement*

Le comité de pilotage de ce projet d'établissement est composé de la proviseure, du DAF, de la directrice du primaire, du proviseur adjoint et de l'EEMCP2 d'EPS. Il agit en lien avec le conseil pédagogique et le conseil des maîtres.

Lundi 5 décembre après-midi : groupes de travail des personnels
Lundi 12 décembre après-midi : groupe de travail du comité de pilotage avec les représentants des parents
Mardi 31 janvier après-midi : groupes de travail des personnels, association des représentants des parents en fonction des ateliers.

Madame la proviseure demande l'avis des membres du CE pour suspendre les cours lundi 5 décembre 2022 et mardi 31 janvier à partir de 12h30 afin de permettre au personnel de travailler sur l'élaboration du projet d'établissement. Elle précise que le poste diplomatique et l'AEFE ont déjà donné leur accord et que le nombre d'heures enseignées reste dans la fourchette imposée par l'AEFE.

Madame la proviseure soumet à l'approbation des membres du conseil la suppression des cours le lundi 5 décembre après-midi et le mardi 31 janvier 2023 après midi.

Nombre de votants : 14		
1 abstention	**0 vote contre**	**13 votes pour**

6. Bilan de la rentrée 2022.

La proviseure souhaite faire un bilan de l'évolution des effectifs en cette rentrée et présente un graphique de l'évolution depuis 2017.

L'effectif actuel est LFP est de 760 élèves. Une baisse de 10 élèves est donc à noter par rapport à la même période il y a un an. Toutefois ce chiffre est à relativiser, au regard des baisses importantes des années précédentes. On peut dire que la baisse s'est atténuée et on constate même une légère augmentation sur le niveau maternelle (+5 élèves), une stabilité en primaire et une augmentation au lycée avec des entrées en milieu de cursus pour certains élèves. En outre des arrivées d'élèves sont prévues entre maintenant et le mois de janvier (6 arrivées attendues).

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Maternelle	138	126	114	117	92	97
Elementaire	308	294	299	267	273	272
Collège	284	271	274	267	268	235
Lycée	123	122	135	147	137	156
TOTAL	853	813	822	798	770	760

Madame la proviseure précise que cette rentrée s'est déroulée dans de bonne conditions d'encadrement. Tous les postes étaient pourvus et aucun enseignant n'a manqué à l'appel pour accueillir les élèves, contrairement à de nombreux autres établissement du réseau et en France.

7. Compte rendu de la cellule de formation pour le plan de formation des personnels 2022-2023.

Pour l'année 2021-2022, année marquée par de nombreuses difficultés liées à la pandémie de COVID, 20 stages ont pu être effectués par les enseignants et ont concerné 28 d'entre eux (sur 81, donc 35%) pour 48 jours de formation assurés en tout. A noter : 8 de ces stages ont eu lieu en distanciel.

5 stages ont pu se dérouler à Prague, dont 4 qui ont eu lieu au HUB, en face du lycée, en raison des travaux et de l'absence d'espace dans l'établissement.

Cette année, nous notons un retour aux stages en présentiel et une nette augmentation de l'inscription du personnel aux formations (42 personnes donc environ 50%). La cellule de formation continue s'est réunie le 21 septembre afin de classer les demandes de formation et donner un avis. Les critères d'étude des demandes ont été les suivants :

- Prise en compte des priorités éducatives et pédagogiques de l'établissement (climat scolaire, ouverture de la préparation au BFI, entraînement à l'oral, PEAC).
- Principe d'accorder un stage par enseignant, dans le cadre des vœux formulés.
- Prise en compte de la capacité de remplacement.
- Cas des stages demandés par plusieurs personnels : 3 enseignants au maximum par stage.

43 stages ont été accordés, dont 3 pour la direction, 3 pour les assistants d'éducation et 1 pour un personnel d'administration et donc 35 enseignants.

Madame la proviseure demande aux membres du conseil d'adopter le plan de formation présenté, et validé en amont par la cellule de formation le 21 septembre 2022. *(cf. document en annexe n°2)*

Nombre de votants : 14		
0 abstention	**0 vote contre**	**14 votes pour**

8. Présentation des voyages scolaires et validation de leur budget prévisionnel.

Madame la proviseure présente aux membres du conseil d'établissement les différents voyages scolaires prévus pour le premier semestre 2023. Elle rappelle que la commission de solidarité se réunira afin d'étudier les demandes d'aide des familles en difficulté, mais que cette commission n'a pas pour vocation de financer les voyages scolaires dans leur entièreté.

Destination	Niveau de classe	Référent	Nombre d'élèves	Durée	Période	Commentaires	Tarif par participant
Irlande	1ère	M. Mansfield	44	5 jours	mars-23	Déplacement en avion Hébergement à l'hôtel	20 000 CZK
Strasbourg	CM1	M. Pierron	63	6 jours/5 nuits	du 12 au 17 avril 2023	Déplacement en car Hébergement au centre européen de la jeunesse	15 000 CZK
Varsovie (échange)	6ème A	Mme Ballandras	23	4 nuits	mars ou mai 2023	Voyage en train Hébergement en famille	8 570 CZK
Francfort	4ème / 3ème / 2nde	M. Madjoudj	?	2 jours	23 et 24/05/2023	Concours de robotique	?
Dessau	2nde (germanistes)	M. Corfdyr	25	4 jours	du 3 au 6 avril 2023	Déplacement en train Auberge de jeunesse en pensio complète	10 000 CZK
PAU (JIJ)	2nde	Mme Poncet	6	7 jours	du 11 au 17 juin 2023	Déplacement en avion + train + car sur place Hébergement à définir (collectif)	18 000 CZK

Mme Bernache s'interroge sur le prix à 20 000 CZK pour le voyage en Irlande. Mme Allâtre rappelle le prix du vol et le contexte actuel où les déplacements en avion sont de plus en plus couteux. Mme Bernache demande si l'on pourrait faire intervenir la Caisse de solidarité et ajoute qu'il serait dommage de faire annuler le voyage si nous disposons de la Caisse. Mme Allâtre rappelle que les voyages sont payés par les familles et que le lycée ne fait aucun bénéfice sur ces voyages. Les familles en difficulté peuvent faire appel à la caisse de solidarité, néanmoins il est rappelé que cette dernière ne couvre jamais 100% du coût d'un voyage.

Par rapport au voyage à Varsovie, Mme Basset-Ballandras explique qu'il s'agit d'un échange des séjours, où les Polonais viendraient à Prague en mars 2023 et les élèves du LFP iraient en Pologne en mai 2023.

L'avis des membres du conseil est demandé pour le budget de ces voyages scolaires :

Nombre de votants : 14		
1 abstention	**0 vote contre**	**13 votes pour**

9. Missions particulières attribuées à certains personnels.

Suite à un avis favorable recueilli auprès du conseil pédagogique, Madame la proviseure propose d'attribuer des indemnités pour mission particulière à deux membres du personnel :

- Monsieur Ouriachi pour le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers et le suivi du décrochage (2 « indemnités pour mission particulière » ou IMP).
- Monsieur Rajade pour son rôle en tant que « référent pour l'éducation au développement durable » (1 IMP).

Madame la proviseure indique que l'établissement souhaite avancer dans une démarche collective de sensibilisation et d'éducation aux enjeux de développement durable. L'AEFE propose un cahier des charges précis pour les établissements qui s'inscrivent dans cette démarche et l'objectif annoncé cette année est d'obtenir le label « EFE3D » (Établissement Français en Démarche de Développement Durable). Des éco-délégués ont été élus cette année dans la plupart les classes du secondaire. Une quarantaine d'élèves ont été élus et réunis la semaine dernière sous la houlette de monsieur Rajade.

Madame la proviseure sollicite l'avis des membres du conseil pour l'attribution de ces trois IMP :

Nombre de votants : 14		
0 abstention	**0 vote contre**	**14 votes pour**

10. Questions diverses :

Les représentants des enseignants s'enquièrent de la façon dont l'aménagement de la cour de récréation va être envisagé. Mme Raynal explique que les élèves du primaire ont été consultés sur le sujet en conseil des enfants. Il est important de consulter également les enseignants sur leurs besoins, et d'associer les élèves du secondaire par le biais de leurs représentants au CVL et au CVC. Les élèves sont effectivement demandeurs de jeux, comme le jeu d'échecs géant qui existait avant.

Les représentants des parents expriment le besoin pour les parents d'être associés à davantage d'évènements, pour créer du lien. Ils demandent quelles actions peuvent être mises en place en ce sens. La direction répond que les possibilités sont multiples : cafés des parents à mettre en place, temps convivial lors des réunions parents-professeurs, lieu dédié pour les représentants des parents afin de faciliter les rencontres, invitation des parents aux différents événements (concerts, représentations théâtrales etc.).

Les représentants des parents demandent pourquoi les dates des examens ne sont pas encore connues ici à Prague. Monsieur Ouriachi répond que le calendrier pour l'AEFE se décline de façon spécifique à chaque zone et que, par conséquent, il est publié après le calendrier national. Monsieur Ouriachi annonce que le calendrier pédagogique et les dates d'examen, une fois connues, seront mises en ligne sur le site internet du lycée.

Dans le cadre de la commission restauration, un représentant des parents demande si l'on pourrait toujours organiser les visites surprises à cantine, en rappelant que cela se faisait les années précédentes. Le chef d'établissement était toujours informé. Cette intervention permettait aux parents de tester les repas et de faire des suggestions lors de la commission restauration. Mme Allâtre s'engage à soumettre cette question au prestataire et à informer les membres de la commission.

Les représentants des parents demandent s'il serait possible d'établir une carte d'étudiant pour les lycéens afin de bénéficier d'avantages dans certains commerces notamment. La direction est actuellement en train d'étudier la possibilité d'offrir aux lycéen une carte étudiante internationale (ISIC) qui permet effectivement d'être reconnu comme élève dans les commerce mais aussi de bénéficier d'un certain nombre de service (assistance par exemple).

Lycée Français de Prague

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Les représentants des parents déplorent le très faible taux de votants lors des élections (moins de 4% de participation). Madame la proviseure partage ce constat malgré de gros efforts déployés pour faciliter la procédure et les rappels réguliers qui ont été effectués. Une réflexion sur les pistes à explorer afin d'améliorer le taux de participation doit être engagée.

L'ordre du jour étant épuisé, il est 20h25 lorsque la séance est levée.

La Secrétaire de séance,
S. BERNACHE

La Présidente,
C. ALLÂTRE

LYCÉE FRANÇAIS DE PRAGUE
Céline ALLÂTRE
La Proviseure

COMPOSITION DES INSTANCES

Année scolaire 2022-2023

Le conseil de discipline :

Il statue sur les sanctions d'exclusion supérieures à 8 jours. Il se réunit sur convocation du chef d'établissement suite à des faits graves commis par un élève de collège ou de lycée.

Composition :

- La cheffe d'établissement, présidente
- Le Proviseur-adjoint
- Le Directeur administratif et financier
- 3 parents d'élèves élus au conseil d'établissement (et 3 suppléants) : Sophie d'Ussel - Stéphanie Bernache - Jean Luc Simoni (suppléants : Elisabeth Baetz - Pavlina Kassa - Marie Rahache)
- 2 élèves élus *(et 2 suppléants)* : Antonin Barthelemy TA – Maya Tournier 2C (suppléants : Moemen Limam TA - Isaac Macek 2C)
- 4 représentants élus du personnel enseignant *(et 4 suppléants)* : Laure Ballandras – Stéphane Castagnier – Rémi Lannuzel – Anne Falcone-Deleau
- 1 représentant élu du personnel non-enseignant élu *(et 1 suppléant)* : Miléna Mullerova

La commission hygiène, sécurité et conditions de travail :

Elle se réunit 1 à 2 fois par an et traite tout ce qui concerne l'hygiène et la sécurité. La commission peut faire des propositions, peut faire appel à des experts extérieurs au lycée et peut adopter certaines résolutions.

Composition :

- La cheffe d'établissement
- Le Proviseur-adjoint
- Le Directeur administratif et financier
- La Directrice de l'école primaire
- 2 parents d'élèves désignés par les représentants des parents d'élèves siégeant au conseil d'établissement (et 2 suppléants) : Benoît Jamet-Jean - Luc Simoni (suppléante : Laure de Batz)
- 2 élèves désignés par les représentants des élèves siégeant au conseil d'établissement *(et 2 suppléants*) : Antonin Barthelemy TA – Maya Tournier 2C (suppléants : Moemen Limam TA - Isaac Macek 2C)
- 4 représentants du personnel désignés par les représentants du personnel au conseil d'établissement, comprenant au moins un représentant par catégorie de personnel (1er degré, 2nde degré, personnel administratif et de service), et 4 suppléants : Thomas Perrin – Pascal Juan – Luc Tartier – Sonia Delestras

La commission cantine et restauration scolaires :

La Commission restauration analyse et valide les menus avec comme objectifs : développer le goût des enfants, s'assurer de l'équilibre alimentaire des repas, proposer des améliorations au dispositif en place.

Composition :

- La cheffe d'établissement
- Le Proviseur-adjoint
- Le Directeur administratif et financier
- La Directrice de l'école primaire
- 2 parents d'élèves désignés par les représentants des parents au conseil d'établissement : Pavlina Kassa - Marie Régent

- 2 élèves désignés par les représentants des élèves au conseil d'établissement : Maya Tournier 2C – Laura Cummins 2B
- 1 représentant du personnel enseignant désigné par les représentants du personnel au conseil d'établissement : Alena Spalova (suppléant : Paul Coats)
- 1 représentant de l'entreprise prestataire : Mme Alena Majerova.

La commission de solidarité (commission restreinte) :

Elle traite de sujets particulièrement confidentiels et se réunit dès que des parents se trouvent en difficulté financière notamment pour le financement de voyages scolaires.
Les délibérations se font à discrétion sur la base de documents fournis par la famille et seule celle-ci reçoit une réponse écrite.
Composition :

- La cheffe d'établissement
- Le Proviseur-adjoint
- Le Directeur administratif et financier
- La Directrice de l'école primaire
- 2 représentants élus des enseignants (et 2 suppléants) : Stéphane Castagnier – Claude Vallin (suppléante : Laure Ballandras)
- 2 parents d'élèves parmi les représentants élus au conseil d'établissement *(et 2 suppléants)* : Sophie d'Ussel - Marie Rahache (suppléants : Stéphanie Bernache - Elisabeth Baetz)
- 1 élève vice-président(e) du CVL et 1 suppléant parmi les élus du CVL : Thea Stavric Maksimovic TA (suppléante : Bohême Benain 2B)

Le conseil de la vie collégienne :

Le conseil de la vie collégienne (CVC) est une instance citoyenne qui favorise l'implication des élèves dans la vie de leur collège. Des échanges destinés à améliorer le fonctionnement de l'établissement et les conditions de vie des élèves y sont organisés.
Composition :

- La cheffe d'établissement, présidente, ou son représentant
- 10 élèves titulaires élus
- 2 représentants au moins du personnel, désignés par les représentants du personnel au conseil d'établissement *(et 2 suppléants)* : M. David Brochot - Alain Tassone - Mme Elsa Ferrier - M. Farid Madjoudj - Mme Céline Leclerc - Sandrine Vanesse
- 1 représentant des parents d'élèves désigné par les représentants des parents au conseil d'établissement *(et 1 suppléant)* : Clémence Chesnel (suppléante : Emilie Mauriange)

Le conseil de la vie lycéenne :

Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) est une instance où les lycéens sont associés aux décisions de leur établissement scolaire. Le CVL est compétent pour débattre des questions sur le travail scolaire et les conditions de vie des élèves dans les lycées.
Composition :

- La cheffe d'établissement, présidente, ou son représentant
- 10 élèves titulaires élus
- 5 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation désignés par les représentants des enseignants au conseil d'établissement *(et 5 suppléants)* : Mme Claudine Santrain - Mme Anne Falcone-Deleau - M. Mehdi Rajade - M. Tony Rédou - M. Jérôme Bonnetto (suppléant : M. Alain Tassone).
- 3 représentants des personnels administratifs, de santé, techniques et de service désignés par les représentants du personnel au conseil d'établissement *(et 3 suppléants)* :

- 2 représentants des parents d'élèves désignés par les représentants au conseil d'établissement (et 2 suppléants) : Stéphanie Malcotti - Klara Stepankova (Stéphanie Bernache et Jean-Luc Simoni)

Le comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) :

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Composition :

- La cheffe d'établissement, présidente, ou son représentant
- La directrice de l'école primaire
- Le conseiller principal d'éducation
- Les infirmières scolaires : Petra Bontemps – Renata Hudcova
- Les deux référents « développement durable » : Mehdi Rajade - Jérôme Pierron
- 2 enseignants désignés par le chef d'établissement sur proposition des membres du conseil d'établissement *(et 2 suppléants)* : Anne Falcone-Deleau – Sandrine Vanesse
- 2 parents désignés par les représentants des parents au conseil d'établissement (et 2 suppléants) : Sophie d'Ussel - Stéphanie Bernache (suppléants : Emilie Vallaud - Cécile Télès)
- 2 élèves : un élève désigné par le CVL (et un suppléant) et un représentant au conseil d'établissement (et son suppléant) : Pauline Le Gall TB - Antonin Barthélémy TA

LYCEE FRANCAIS DE PRAGUE

COMPTE RENDU DE LA CELLULE DE FORMATION DU 21 SEPTEMBRE 2022

	Nom	Prénom	Statut	Formation (libellé)	Décision CFC
4	BASSET-BALLANDRAS	Laure	ENS 2nd degré	COLLEGE LYCEE Ecrire pour lire en classe de français	Favorable
6	BONNETTO	Jérôme	ENS 2nd degré	COLLEGE - Faire vivre et dialoguer les arts en ZECO	Favorable
7	BORGI	Tarek	ENS 2nd degré	COLLEGE - LYCEE Oral et oralité dans toutes les disciplines	Favorable
8	BOSSUET	Camille	ENS 2nd degré	COLLEGE LYCEE Ecrire pour lire en classe de français	Favorable
9	BOUKHELIFA	Fatiha	ENS 2nd degré	COLLEGE - LYCEE Oral et oralité dans toutes les disciplines	Favorable
10	BRUNET	Rémy Pierre	ENS 2nd degré	Harmoniser les pratiques d'évaluation en SES dans le cadre de la réforme du bac	Favorable
11	CASTAGNIER	Stephane	ENS 2nd degré	Evoquer les conflits en Europe centrale et orientale - Interventions du Mémorial de la Shoah	Favorable
12	COATS	Paul	ENS 2nd degré	CYCLES 2 et 3- Enjeux et spécificités de l'éducation musicale à l'école et langue(s) de l'école (sans la sixième)	Favorable
13	DELESTRAS	Sonia	ENS 2nd degré	COLLEGE-LYCEE Ecrire dans toutes les disciplines pour développer des compétences langagières	Favorable
14	DURAND	Marie-Caroline	ENS 2nd degré	COLLEGE-LYCEE Ecrire dans toutes les disciplines pour développer des compétences langagières	Favorable
16	FALCONE-DELEAU	Anne	ENS 2nd degré	LYCEE - La réforme des ECE 2023 en SVT	Favorable
17	FERRIER	Elsa	ENS 2nd degré	Enseigner une DNL (HG, SVT, SPC, mathématiques et LV)	Favorable
18	GENDRAS	Brunnhilde	ENS 2nd degré	COLLEGE - Education aux médias et à l'information pour construire les parcours des élèves au collège	Favorable
19	GORIAUX	Thomas	ENS 2nd degré	CYCLE 4 - La résolution de problème au collège pour la réussite de tous	Favorable
21	HOFMANN	Verena	ENS 1er degré	CYCLES 2 et 3- Enjeux et spécificités de l'éducation musicale à l'école et langue(s) de l'école (sans la sixième)	Favorable
22	JUAN	Pascal	ENS 2nd degré	C3-C4 - Interdegré - Activités athlétiques en EPS	Favorable
24	JURION	Olivier	ENS 2nd degré	COLLEGE - Faire vivre et dialoguer les arts en ZECO	Favorable
25	KAMENEFF	Mauna	ENS 2nd degré	COLLEGE LYCEE Ecrire pour lire en classe de français	Favorable
27	LEGROS	Julien	ENS 2nd degré	Evoquer les conflits en Europe centrale et orientale - Interventions du Mémorial de la Shoah	Favorable
28	LEVREY	Pierre	ENS 2nd degré	C3-C4 - Interdegré - Activités athlétiques en EPS	Favorable
29	MADJOUDJ	Farid	ENS 2nd degré	COLLEGE-LYCEE : Apport des microcontrôleurs (Arduino, Microbit...) à la formation numérique	Favorable
30	MERCERON	Florence	ENS 1er degré	CYCLE 1-CYCLE 2- L'expérience culturelle et l'aventure motrice avec les albums à jouer	Favorable
31	MOUGIN	Claudine	ENS 2nd degré	LYCEE -BFI - L'enseignement "Connaissance du Monde" au cycle terminal au BFI (HG, SES, philosophie, LV)	Favorable
32	O'ROURKE	Karen	ENS 2nd degré	LYCEE -BFI - L'enseignement "Connaissance du Monde" au cycle terminal au BFI (HG, SES, philosophie, LV)	Favorable
34	PARRY	Pascale	ENS 2nd degré	CYCLES 2 et 3-La pratique théâtrale au service des apprentissages	Favorable
35	PERRIN	Thomas	ENS 1er degré	CYCLE 3 1er degré- Enseigner la danse intégrée au PEAC	Favorable
37	RÉDOU	Anthony	ENS 2nd degré	LYCEE Enseigner les mathématiques dans le nouvel enseignement scientifique de première	Favorable
38	SLABA	Klara	ENS 1er degré	CYCLE 1- Les espaces d'apprentissages en maternelle pour jouer; découvrir, expérimenter, chercher et devenir autonome	Favorable
39	SOTILLO	Anelia	ENS 1er degré	CYCLE 1-Développer les compétences orales des élèves à travers la construction de projets plurilingues pour un public hétérogène (PE, Enseignants Langues Hôte, Enseignants Langues)	Favorable
40	SPURNA	Hana	ENS 2nd degré	CYCLES 2 et 3-La pratique théâtrale au service des apprentissages	Favorable
41	TARTIER	Luc	ENS 2nd degré	COLLEGE-LYCEE Ecrire dans toutes les disciplines pour développer des compétences langagières	Favorable
42	TASSONE	Alain	ENS 2nd degré	COLLEGE - LYCEE Oral et oralité dans toutes les disciplines	Favorable
43	TIRLEMONT	Johann	ENS 1er degré	CYCLES 2 et 3-La pratique théâtrale au service des apprentissages	Favorable
44	VALERTOVA	Jana	ENS 2nd degré	COLLEGE - LYCEE Oral et oralité dans toutes les disciplines	Favorable
46	VLCKOVA PORTET	Emilie	ENS 1er degré	CYCLE 1- Les espaces d'apprentissages en maternelle pour jouer; découvrir, expérimenter, chercher et devenir autonome	Favorable